

Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)

Quartier Merisiers / plaine de Neauphle
Nouvelle concertation sur le projet
Du secteur Camus Courbet



Sommaire



1. PRÉAMBULE :

- Le nouveau programme national de renouvellement urbain
- Un projet actualisé et une nouvelle concertation préalable
- Rappel du cadre légal de la concertation préalable

2. LE PROJET DE RENOVATION URBAINE DE TRAPPES

- Le quartier des Merisiers et de la plaine de Neauphle
- Contexte et enjeux
- Orientations stratégiques

3. SECTEUR CAMUS COURBET

- Contexte et enjeux
- Orientations urbaines
- Plan guide et programmation

4. LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

5. VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

6. VOS CONTACTS

1. PREAMBULE

Le nouveau programme national de renouvellement urbain

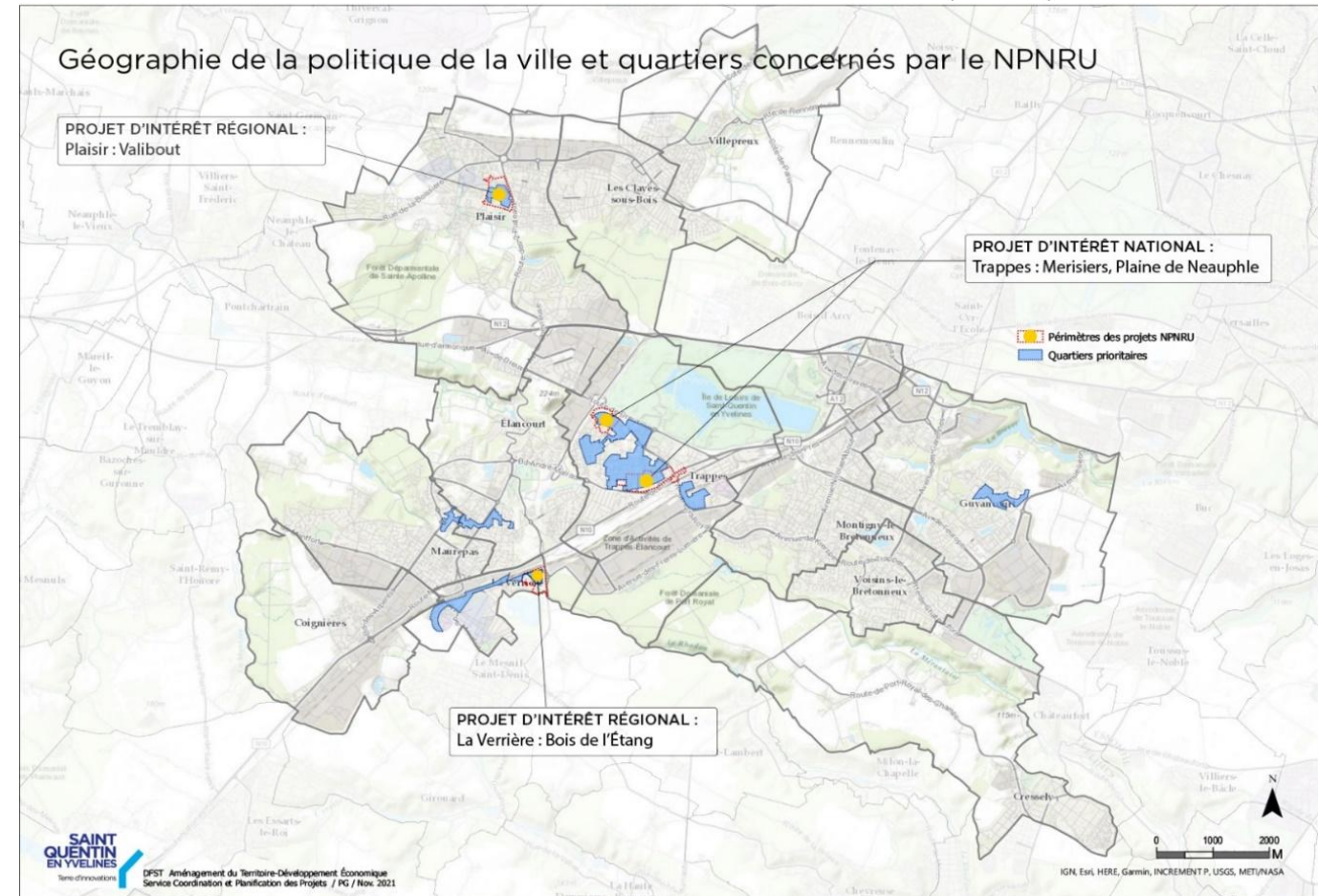
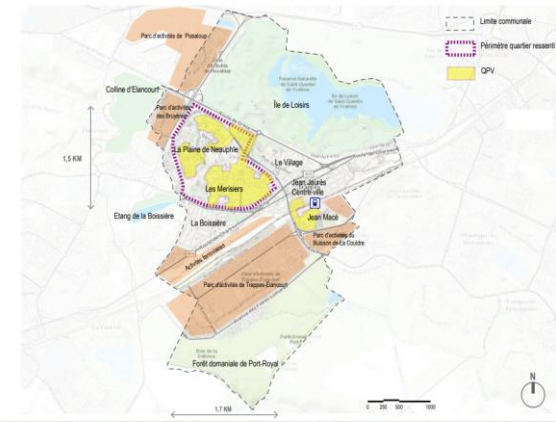
L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) finance et accompagne la transformation de quartiers de la Politique de la ville dans toute la France.

Le Conseil d'Administration de l'ANRU a validé en 2014 la liste de 450 quartiers d'intérêt national ou régional bénéficiant du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) pour la période 2014-2024 sur lesquels seront concentrés des financements importants, parce que les difficultés sociales et urbaines y sont plus grandes.

La ville de Trappes est inscrite dans le NPNRU, afin de procéder à une restructuration urbaine importante du quartier prioritaire politique de la ville (QPV) des Merisiers-Plaine de Neauphle, classé d'intérêt national par l'ANRU.

Il s'agit de **transformer ce quartier en profondeur**, en intervenant sur l'habitat, mais aussi en le désenclavant et en favorisant la mixité sociale pour permettre le changement d'image et d'attractivité de ce quartier prioritaire.

Le protocole de préfiguration ANRU de Trappes a été signé le 12 avril 2018. Dans ce cadre, des études urbaines ont été réalisées, entre décembre 2018 et juin 2022, par plusieurs bureaux d'études. Ces études ont permis d'établir et de valider **un scénario de réaménagement pour le secteur Camus Courbet concerné par le NPNRU** ainsi qu'une programmation de logements, d'équipements et d'espaces publics.



Un projet actualisé et une nouvelle concertation préalable



Le **plan guide du projet**, qui a résulté de ces études, a été soumis une première fois au Comité National d'Engagement de l'ANRU le 13 février 2020. Puis le projet a fait l'objet de nombreux échanges et validations successives de la part des partenaires, conduisant, le 3 décembre 2024, à la signature d'un avenant à la convention ANRU initiale du 5 décembre 2022.

Parallèlement à ces instances de validation, **plusieurs temps de concertation volontaire et réglementaire avec les habitants ont eu lieu** pour partager les orientations du projet dont notamment :

- Porte à porte en 2021 (connaître les conditions d'habitat des habitants du quartier)
- De janvier à avril 2022, (réunions publiques, permanence hebdomadaire)
- 2023 : Visite d'un programme innovant en habitat participatif à l'île Saint-Denis,
- 2024 /2025 : Ateliers autour de l'habitat participatif,
- **Une concertation réglementaire menée du 7 novembre 2024 au 7 février 2025,**

En 2025, la nouvelle donne financière du Département (retrait de financements PRIOR et évolution de la programmation du projet de cité scolaire sur le secteur Camus en mars 2025) a conduit à reprendre le projet urbain du secteur Camus, dont les principales orientations ont été validées par les partenaires financiers lors de la Revue de projet ANRU du 27 novembre 2025.

Dans la continuité de la précédente concertation préalable, **il est nécessaire de consulter le public pour recueillir son avis sur le projet actualisé** avant sa mise en œuvre opérationnelle dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté.



Rappel du cadre légal de la concertation préalable



LE CADRE LEGAL

En application de l'**article L. 103-2 du Code de l'urbanisme**, les projets de renouvellement urbain doivent faire l'objet d'une concertation permettant à tous de s'informer sur le projet et de formuler leurs remarques et observations.

Le conseil municipal de Trappes et le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines ont délibéré, respectivement le 7 novembre 2022 et le 17 novembre 2022, sur les objectifs et les modalités de cette concertation.

*La présente concertation règlementaire a lieu
du 5 octobre au
22 novembre 2026.*

A l'issue de cette période, le bilan de la concertation sera présenté au conseil municipal de Trappes et au conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines qui en délibéreront.

LES MODALITES PRINCIPALES

- Insertion par voie de publication locale d'un avis annonçant la concertation ;
- Affichage sur les lieux concernés par la concertation;
- Mise en place d'espaces projets avec la **mise à disposition d'un registre** destiné à recueillir les participations des habitants;
- Insertion des informations relatives à cette concertation sur les sites saint-quentin-en-yvelines.fr et trappes.fr ;
- Organisation de la réunion publique : *le 29 octobre à 19h00*, dans l'ancienne école Camus ;
- Les observations pourront également être effectuées par voie postale à l'Hôtel de ville de Trappes – 1 place de la République, CS 90544 - 78197 Trappes cedex – ou par envoi de courriel à concertationanru@mairie-trappes.fr

2. LE PROJET DE RENOVATION URBAINE DE TRAPPES

LE QUARTIER DES MERISIERS ET DE LA PLAINE DE NEAUPHLE

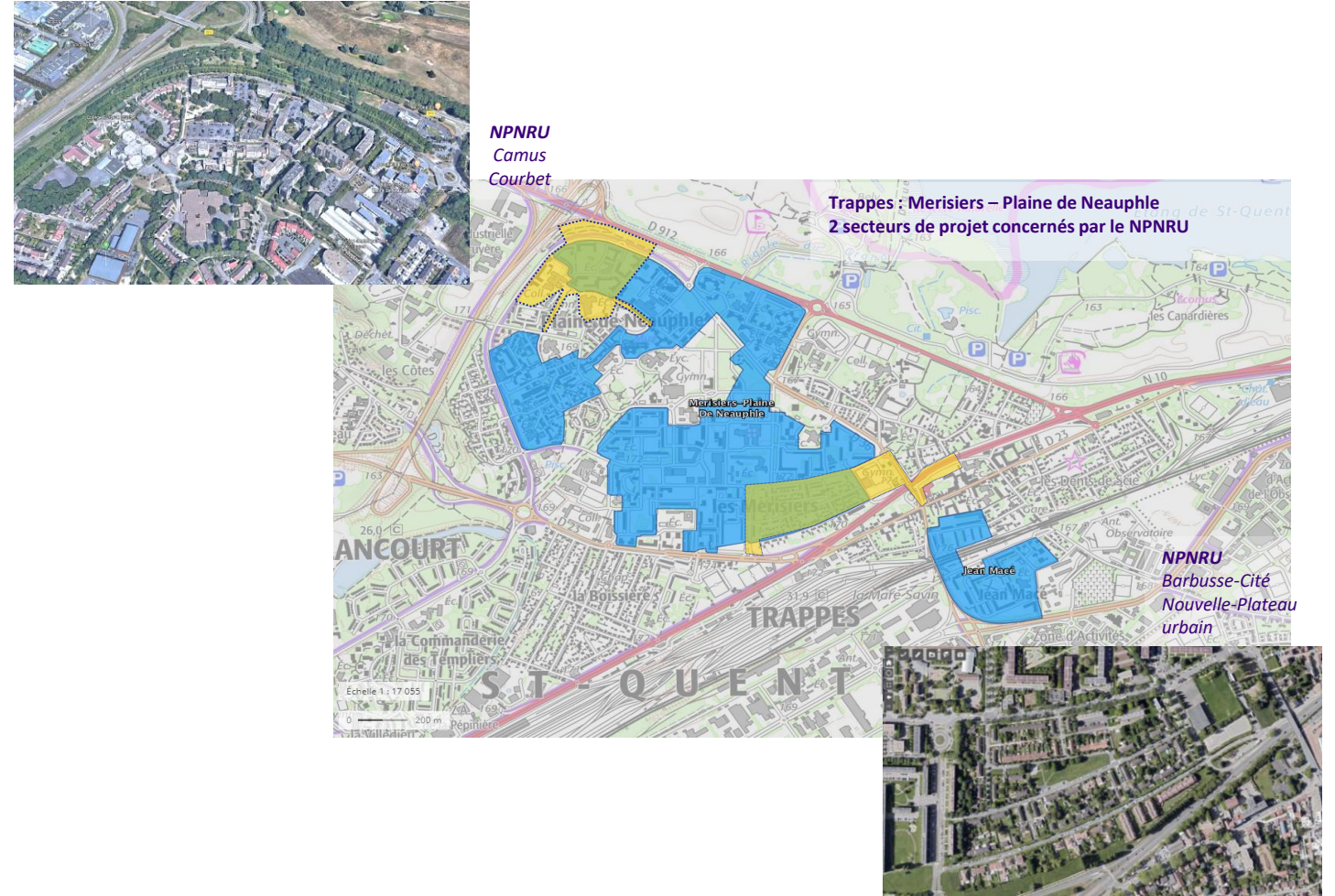


Avec une superficie de 2 km², le quartier politique de la ville (QPV) des Merisiers et de la Plaine de Neauphle est un ensemble vaste qui représente 15% de la superficie communale.

Le QPV des Merisiers et de la Plaine de Neauphle se répartit en 2 ensembles distincts : « les Merisiers » et « la Plaine de Neauphle ». Ces deux quartiers recensent **17 281 habitants**.

Les logements sociaux de ces quartiers sont répartis sur **30 résidences gérées par 9 bailleurs sociaux**.

Merisiers et Plaine de Neauphle ont fait l'objet de plans d'accompagnement et de transformation depuis les années 1980. Après le Grand Projet de Ville, le **Programme National de Rénovation Urbaine (PRU-2006-2015)** est celui qui a mobilisé le plus de moyens (328 M€ environ).



Contexte et enjeux

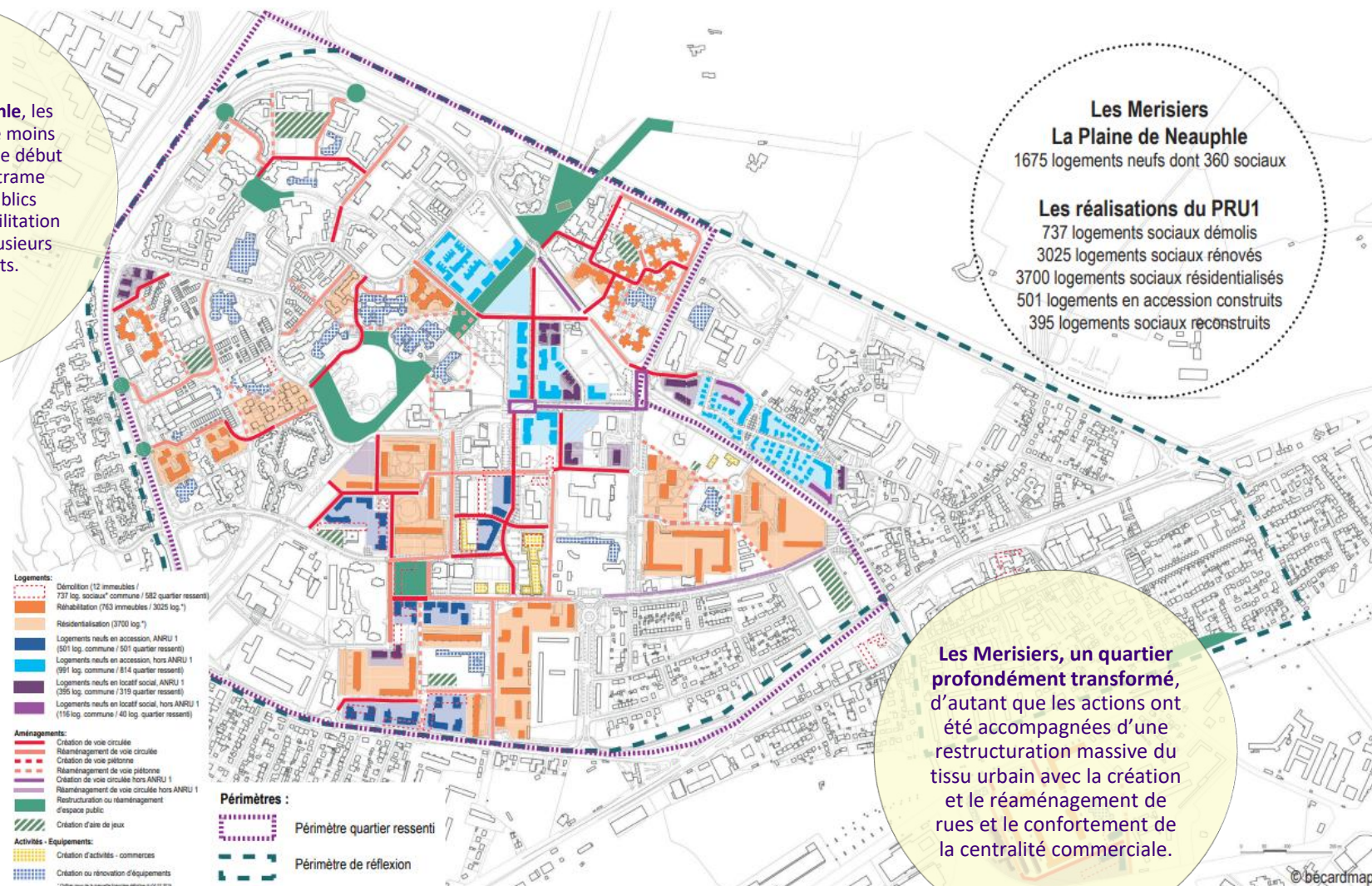
Sur la plaine de Neauphle, les transformations ont été moins radicales avec toutefois le début de constitution d'une trame viaire et d'espaces publics identifiables, et la réhabilitation résidentielle de plusieurs entités de logements.

Les Merisiers
La Plaine de Neauphle
1675 logements neufs dont 360 sociaux

Les réalisations du PRU1
737 logements sociaux démolis
3025 logements sociaux rénovés
3700 logements sociaux résidentialisés
501 logements en accession construits
395 logements sociaux reconstruits

Les Merisiers, un quartier profondément transformé, d'autant que les actions ont été accompagnées d'une restructuration massive du tissu urbain avec la création et le réaménagement de rues et le confortement de la centralité commerciale.

→ Camus et Barbusse / Cité Nouvelle, deux secteurs n'ayant pas bénéficié du PRU 1



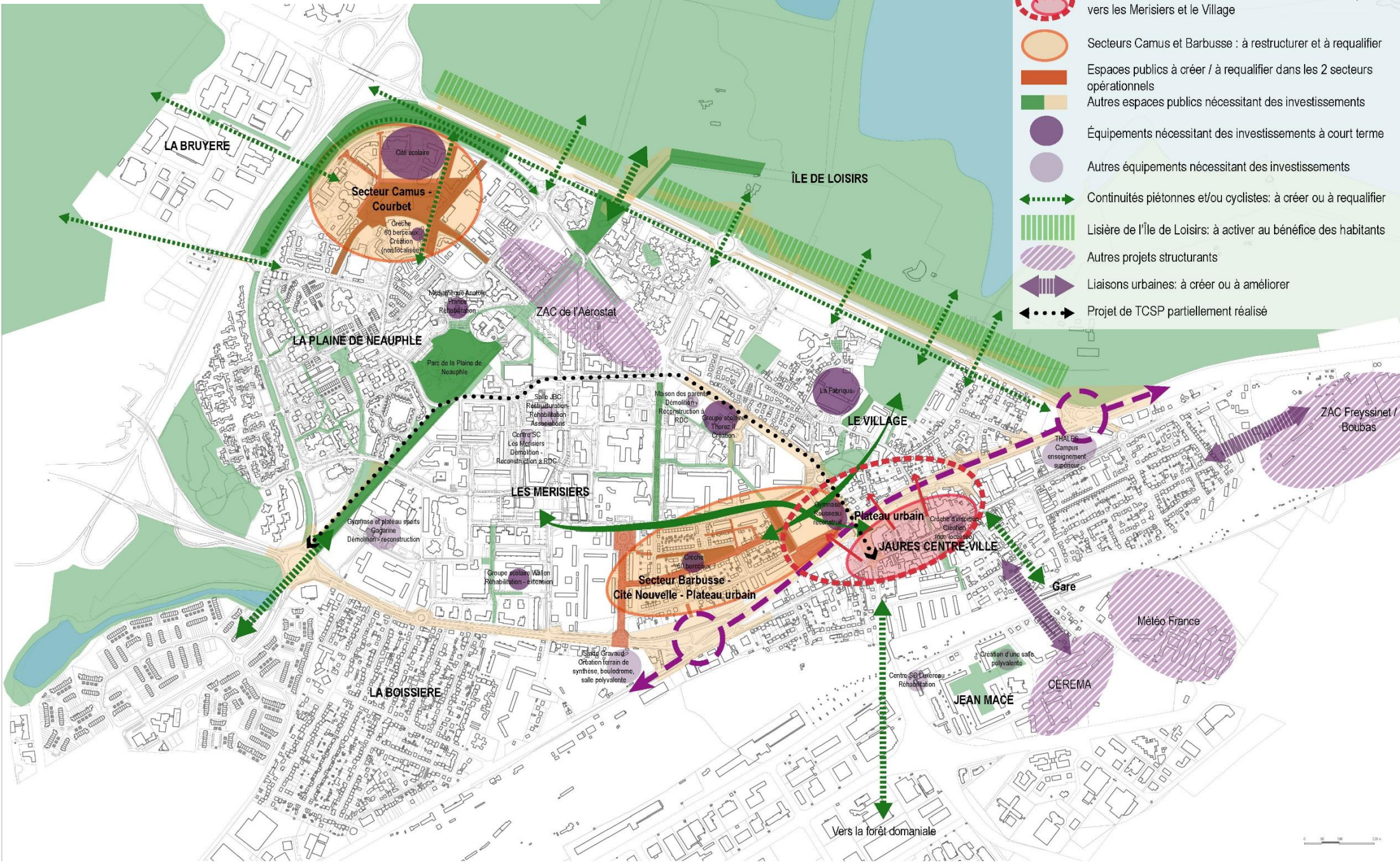
Orientations stratégiques



- Poursuivre la restructuration du quartier Camus Courbet pour assurer l'articulation avec les autres secteurs et pallier les problématiques d'enclavement, notamment par le rattachement de la ZAC de l'Aérostât aux secteurs environnants ;
- Développer une offre de logements diversifiée afin de permettre le parcours résidentiel de toutes les populations et de contribuer aux rééquilibrages sociaux sur ce quartier et à l'échelle de l'ensemble de la commune de Trappes ;
- Améliorer les articulations avec le reste de la ville et notamment avec le secteur Jaurès – Gare, via le projet de requalification de l'îlot Rousseau, le village et l'aménagement du plateau urbain ;
- Optimiser les équipements (scolaire, petite enfance, culture, loisirs, sport) en accueillant de nouvelles populations pour garantir le niveau de service (accueil progressif) ;

- Maintenir et redynamiser l'activité commerciale, en s'appuyant sur les équipements à rayonnement intercommunal et au-delà (notamment l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien et le marché des Merisiers) ;
- Accueillir le Transport Collectif en Site Préférentiel au cœur du secteur et utiliser ce projet pour assurer la couture entre le projet de l'Aérostât et les espaces urbains environnants, afin de les relier au reste de l'ouest de l'agglomération et à la gare de Trappes ;
- Hiérarchiser le réseau viaire et poursuivre la réorganisation et la requalification des espaces publics afin de réduire les impressions de lieux distendus sur ce quartier ;
- Améliorer la porosité de la R.D. 912 afin de favoriser les échanges entre ce quartier et l'Île de Loisirs ;
- Redonner une image urbaine à l'avenue Salvador Allende et à ses franges et modifier la structure du type « boulevard circulaire ».

SCHEMA DE COHERENCE URBAINE



er

Trappes



3. SECTEUR CAMUS COURBET

Contexte et enjeux

L'existant



Contexte et enjeux

L'existant



Parvis du collège Gustave Courbet : des surfaces très minérales, sans aménité particulière pour un équipement public



la rue Darius Milhaud, un espace public peu visible, aménagé comme une allée résidentielle ou comme une route (passage inférieure).

Contexte et enjeux

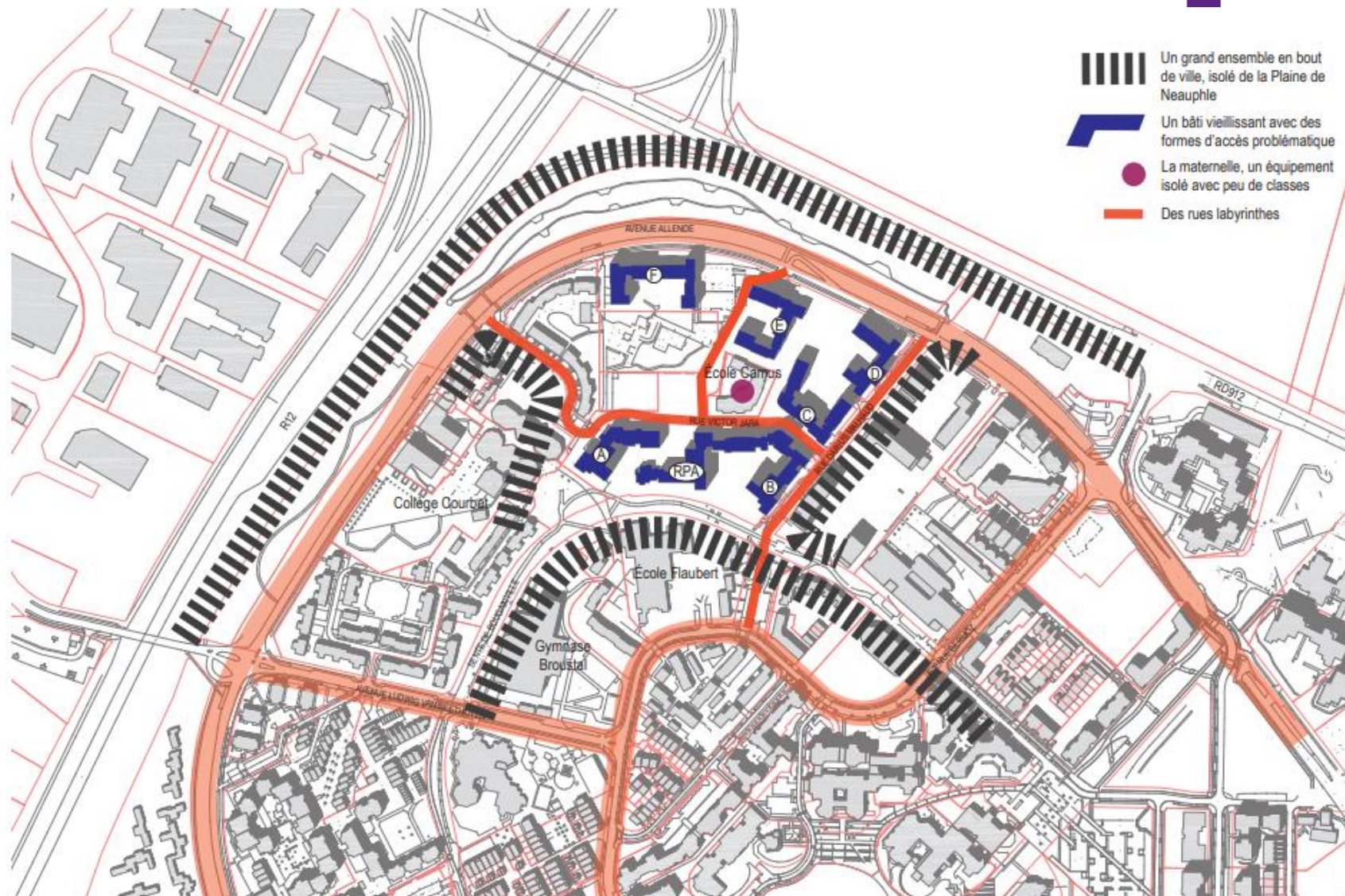
Diagnostic du square Camus



Eloignés des aménités des Merisiers et de Jaurès (Centre-ville), les accès du quartier Camus-Courbet depuis l'extérieur, confidentiels, renforcent le caractère périphérique du quartier. Le site est également enclavé par les infrastructures, les équipements, les aménagements (talus) et les formes bâties et parcellaires. Les espaces publics (essentiellement de desserte) sont peu lisibles, de forme labyrinthique ou peu structurants (à l'exception des Avenues Allende et Berlioz). En effet, le statut et les usages de ces espaces sont peu clairs. Le parc et l'école maternelle Camus (reconvertie en maison des associations) sont d'ailleurs isolés à l'intérieur du Square Camus.

Le bâti du Square Camus, géré par Valophis-Sarepa, présente une image dégradée. L'état vieillissant des façades, des espaces extérieurs, contribuent aussi à la déqualification du lieu. La forme du bâti, ses rez-de-chaussée, son système de desserte interne, contribuent à ce sentiment d'isolement, d'espace labyrinthique, peu sûr.

Le Square Camus présente aussi une part importante de surfaces imperméabilisées et d'aspect minéral sans grande qualité.



Orientations urbaines

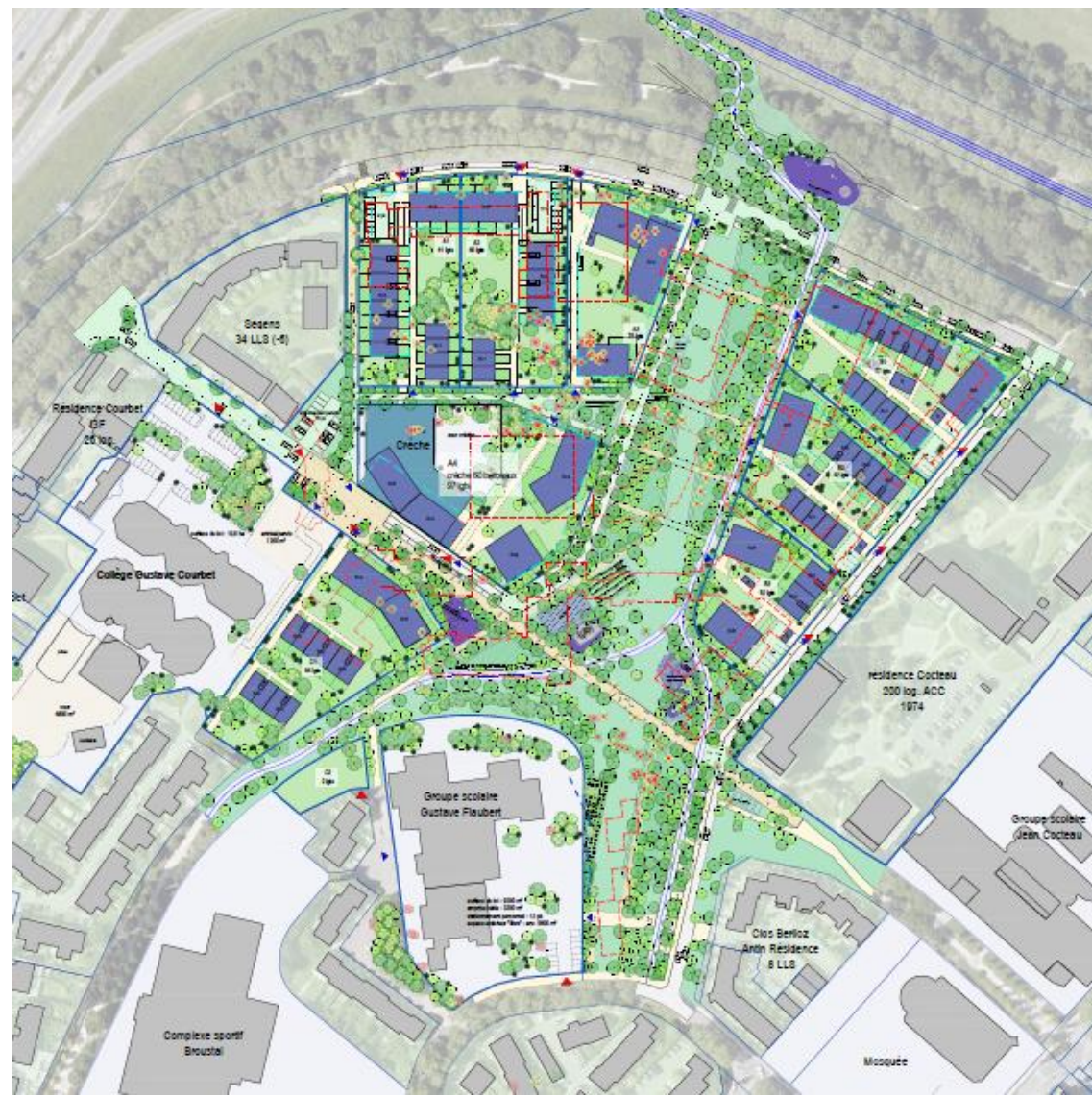
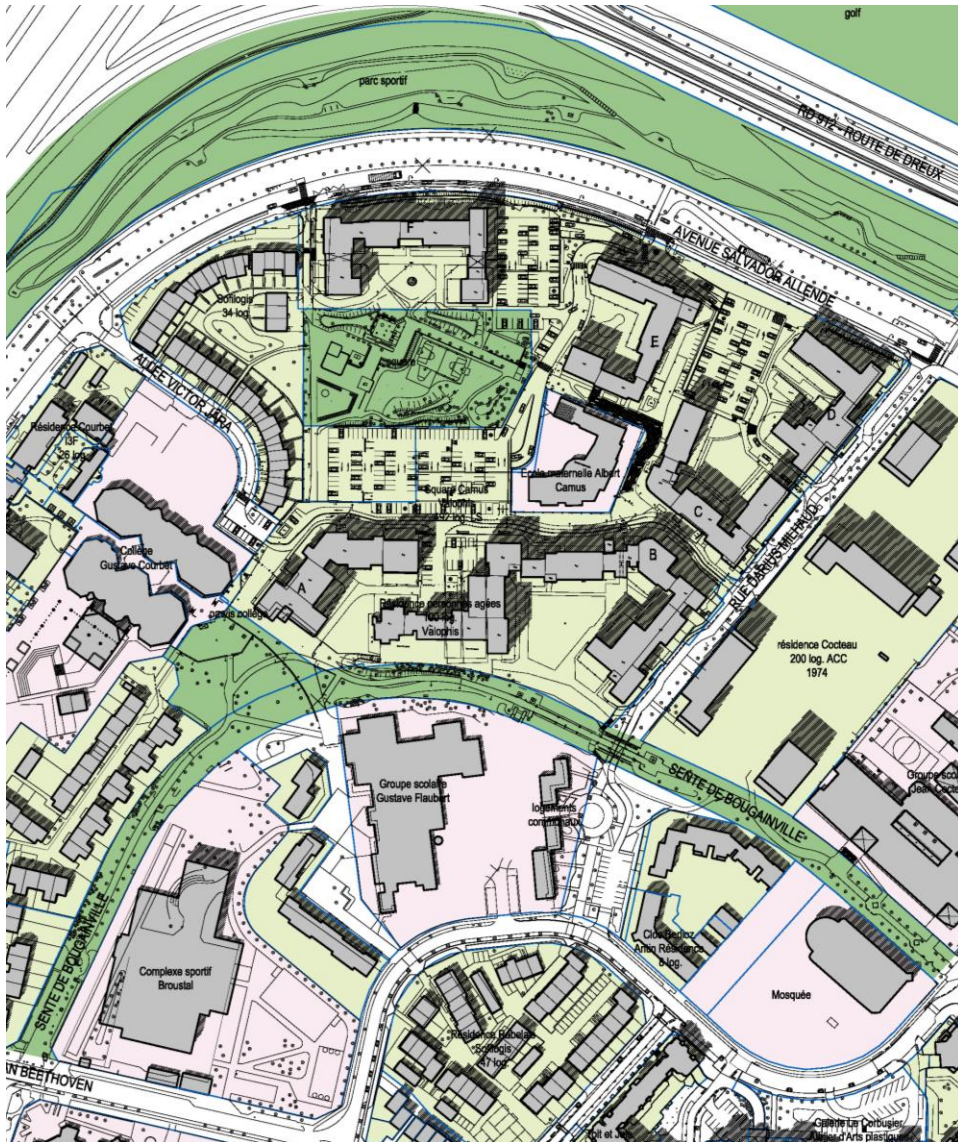
- ✓ Sortir le Square Camus de son isolement ;
- ✓ Recomposer le grand ensemble en unités résidentielles autour d'un parc de 2ha ;
- ✓ Renouveler le bâti et diversifier le statut des logements ;
- ✓ Promouvoir un développement innovant du quartier sur le plan écologique ;
- ✓ Proposer des infrastructures, des commerces et des services structurants pour le quartier ;
- ✓ Clarifier le statut des espaces publics et en diversifier les usages



Plan guide et programmation

Avant / Après

Trappes



Plan guide et programmation



Logements

- Démolition de 492 logements locatifs sociaux (8 immeubles collectifs) et d'une résidence foyer pour personnes âgées (75 chambres),
- Démolition de 6 maisons individuelles (locatif social)
- Construction d'environ 450 à 490 logements neufs (accession, accession sociale ou locatif) dont 80 à 100 logements locatifs sociaux ; ces nouveaux logements seront répartis en plusieurs lots d'habitation.

Equipements publics

- Démolition de l'ancienne école maternelle Camus et des logements du groupe scolaire Flaubert,
- Création d'une crèche de 60 places en pied d'immeuble,
- Réhabilitation lourde du Groupe Scolaire Gustave Flaubert

Aménagements d'espace public

- Démolitions des parkings souterrains, non utilisés depuis plusieurs années,
- Création et requalification de voiries de désenclavement et d'accès aux équipements et logements créés,
- Création d'un parc linéaire nord/sud de 2 hectares, support de fonctions diverses (récréative, pédagogique, écologique, mobilité douce)
- Requalification d'espaces verts (3 hectares)
- Aménagements cyclables et piétons, le long du parc

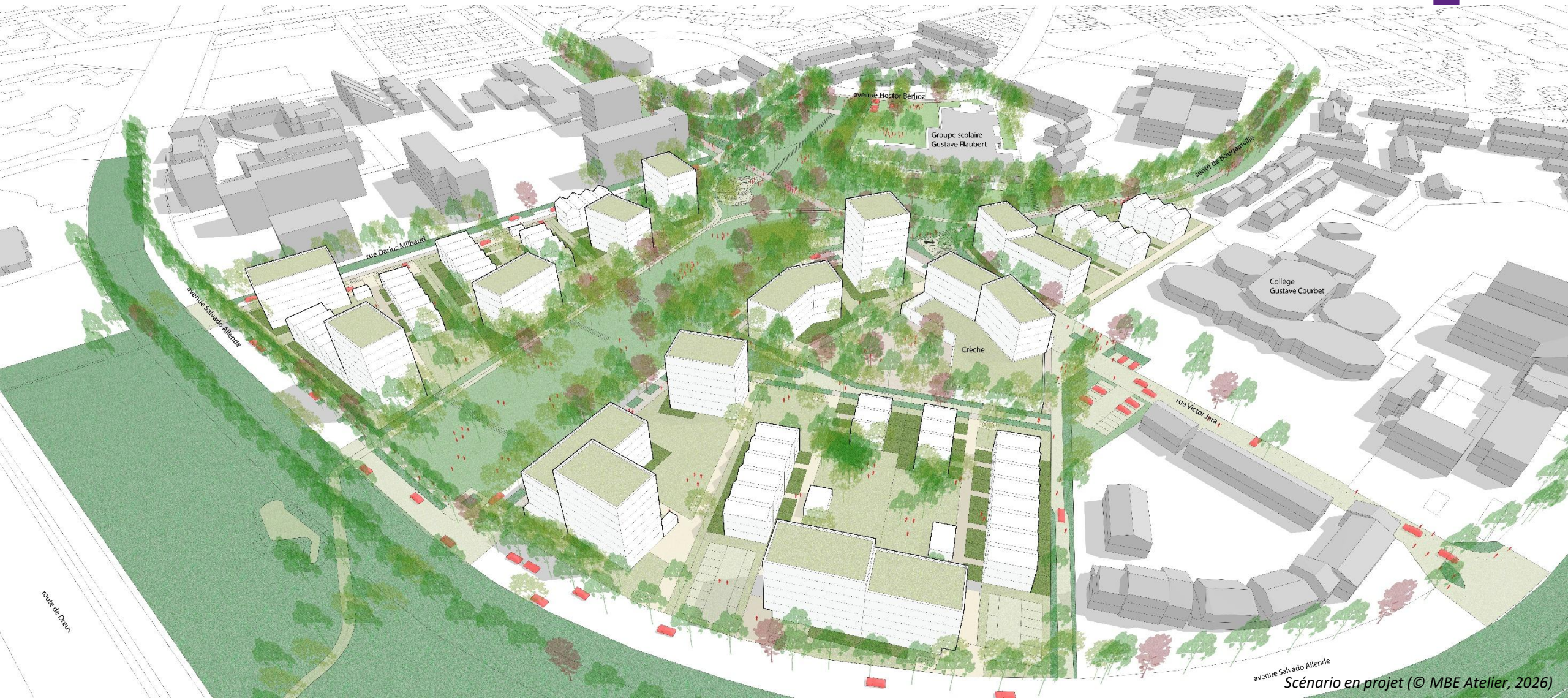


Scénario en projet (© MBE Atelier, 2026)

Plan guide et programmation



Plan guide et programmation



Plan guide et programmation

Un quartier mixte : plusieurs types de logements

La création de nouveaux logements :
environ 450 à 470 logements dont
80 à 100 logements locatifs sociaux



Références construites :

maisons individuelles groupées, logements intermédiaires, petits collectifs

Plan guide et programmation

Des équipements neufs et requalifiés

- Une nouvelle crèche de 60 berceaux
- La réhabilitation lourde du Groupe Scolaire Flaubert

➤ *Références*



Plan guide et programmation

Un quartier vert et ouvert sur le reste de la ville

Un parc de plus de 60m de largeur de 2,5 hectares



Exemple parc ZAC Clichy Batignolles - 75



Exemple parc Georges Brassens - Meaux

Plan guide et programmation

Un parc et des activités pour toutes les générations



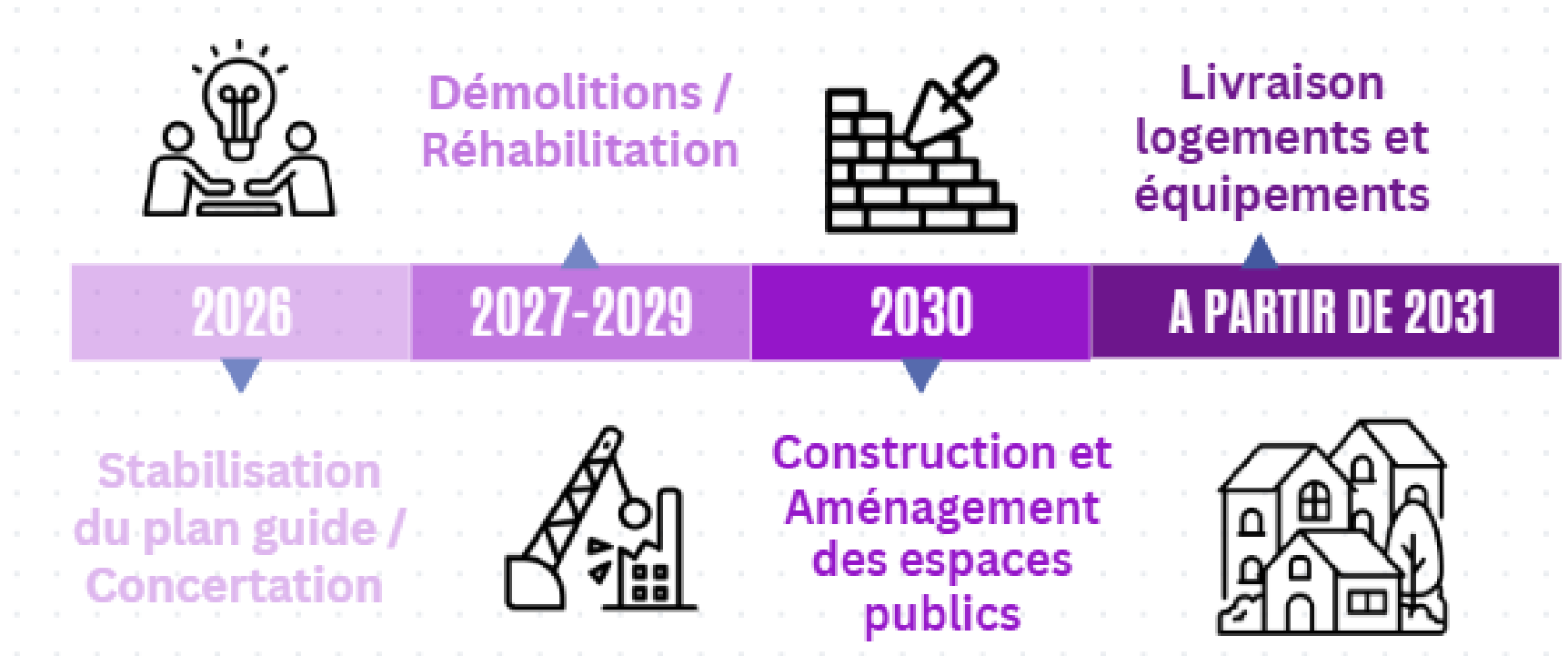
➤ Exemples d'aménagement du parc



4. Les prochaines étapes de la concertation



Calendrier

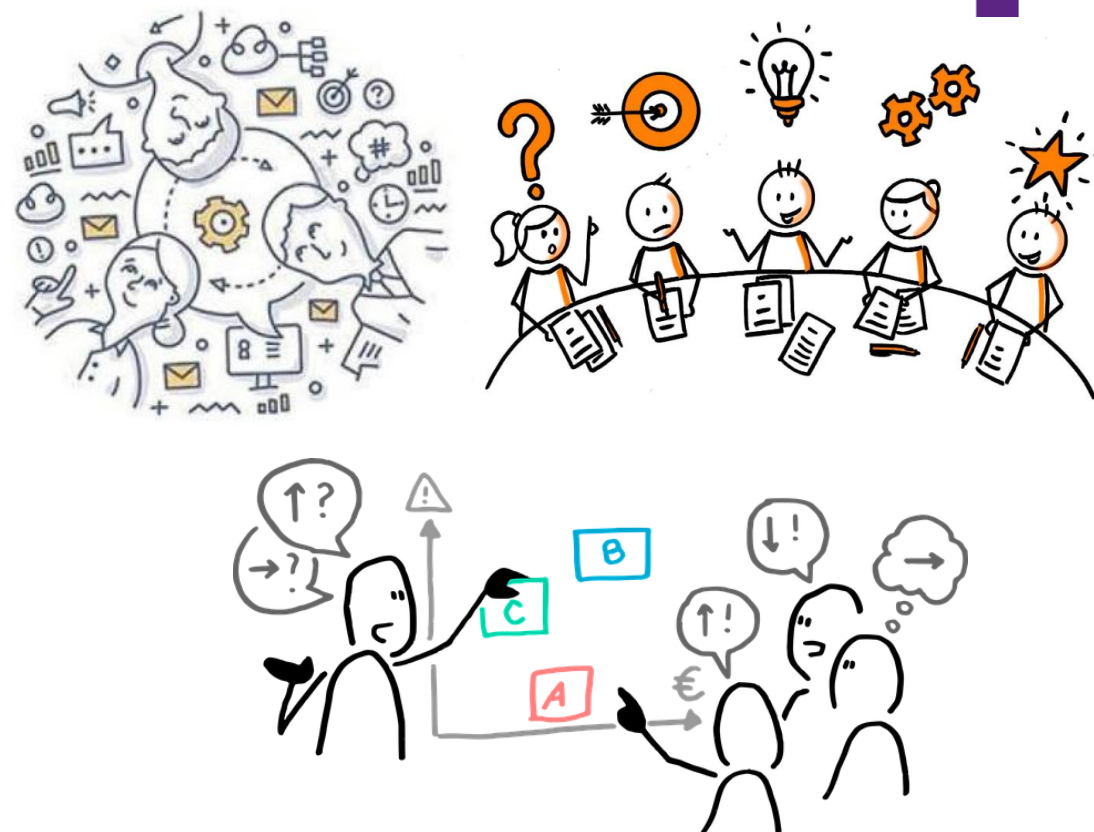


5. Votre avis nous intéresse !

Les habitants pourront s'exprimer sur le projet par courrier à l'attention de Monsieur le Maire de TRAPPES, sur l'adresse mail dédiée concertationanru@mairie-trappes.fr, ou dans un registre de concertation en Mairie (service urbanisme et aménagement) ou à l'Espace 1901.

La réunion publique concernant le projet de renouvellement urbain du quartier Camus Courbet aura lieu le 15 octobre 2026 à 19h à la Maternelle Camus, All. Albert Camus - 78190 Trappes

Un bilan de la concertation sera dressé à l'issue de cette période puis présenté au vote du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.



6. Vos contacts

Vous pouvez contacter à la Ville de Trappes :

Mr Borgobello, Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement :

david.borgobello@mairie-trappes.fr

M. Mbodji, Chargé de projets urbains :

mohamed-hamid.mbodji@mairie-trappes.fr

À la Communauté d'Agglomération de SQY :

Mme Kheirat, Cheffe de projet rénovation urbaine :

valerie.kheirat@sqy.fr

